



Tuyauteur

Métier

Description du métier

- Réalise des travaux d'installation, de réfection, de modification, de réparation ou d'entretien des systèmes de plomberie et de chauffage.

Ce métier comprend deux spécialités : plombier et poseur d'appareils de chauffage.

- Plombier : ce travailleur effectue les travaux relatifs à la tuyauterie des réseaux d'alimentation, d'égout et d'évacuation des eaux dans un bâtiment ou une construction;
- Poseur d'appareils de chauffage : ce travailleur réalise des travaux qui concernent la tuyauterie et les autres éléments d'appareils de chauffage. Le tuyauteur peut exercer les deux spécialités.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Plomberie-chauffage (5148) et Plumbing and heating (5648).

Durée de la formation :

1 500 heures.

Préalables scolaires :

Catégorie 1*.

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en plomberie-chauffage ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur enregistré auprès de la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les quatre périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (8 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon dans l'une ou l'autre des spécialités.

Habilités et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématiques, de chimie et de physique, ainsi qu'aux systèmes de plomberie et de chauffage, de même qu'à la lecture de plans;
- Être autonome et minutieux;
- Pouvoir travailler en équipe;
- Avoir une bonne condition physique;
- Avoir une bonne dextérité.

Salaire annuel moyen

Apprenti*	23 235 \$
Compagnon**	43 400 \$
Celui travaillant au moins 500 heures	54 247 \$
Proportion***	76 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2008, pour les douze mois suivant leur admission.
 ** Salaire moyen en 2009 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
 *** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé 500 heures en 2009.
 Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	16,27 \$	16,26 \$	15,49 \$
2 ^e période	19,52 \$	19,51 \$	18,59 \$
3 ^e période	22,78 \$	22,76 \$	21,69 \$
4 ^e période	27,66 \$	27,64 \$	26,33 \$
Compagnon	32,54 \$	32,52 \$	30,98 \$

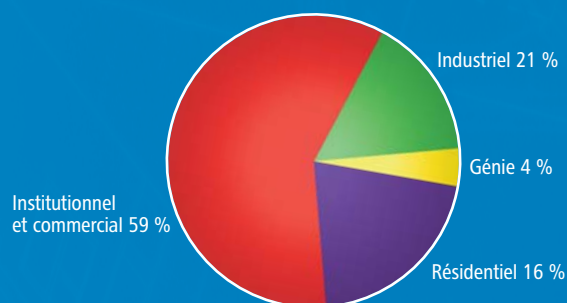
Salaire en avril 2010.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2004-2008	2009
Nouveaux admis par la CCQ	532	430
Taux de placement des diplômés*	91,8 %	84,8 %

* Source : Enquête *La relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2009

Abitibi-Témiscamingue	153
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	218
Côte-Nord	113
Estrie	297
Île de Montréal	1 105
Laval-Laurentides-Lanaudière	2 000
Mauricie-Bois-Francs	571
Montérégie	1 598
Outaouais	330
Québec	1 149
Saguenay-Lac-Saint-Jean	345
Extérieur et Baie-James	24
Total	7 903

Nombre de femmes actives dans le métier

41

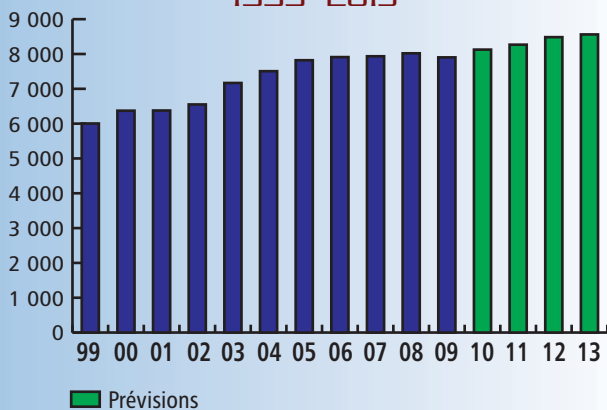
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Tuyauteur	13 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 1999-2013



Âge de la main-d'œuvre en 2009

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	29	62 %	37 %	1 %	2 885
Compagnon	44	13 %	66 %	21 %	5 018
Total des tuyauteurs	38	31 %	56 %	13 %	7 903
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	145 206

Perspectives d'emploi

- Il s'agit du troisième plus important métier de la construction en matière d'effectifs. En 2009, environ 7 900 tuyauteurs étaient actifs sur les chantiers de construction. L'emploi est demeuré relativement stable au cours des quatre dernières années. Les tuyauteurs sont embauchés par 1 350 employeurs;
- Le volume de travail est surtout effectué dans le secteur institutionnel et commercial, ainsi que dans le secteur industriel. Le secteur institutionnel et commercial devrait reprendre de la vigueur dans les prochaines années, tout comme le secteur industriel;
- L'industrie a admis 430 nouveaux apprentis en 2009, soit un nombre inférieur à la moyenne des dernières années. Les apprentis admis sont surtout des diplômés. Exerçant un métier peu saisonnier, les tuyauteurs travaillent presque toute l'année et touchent un revenu intéressant : les apprentis gagnent en moyenne 23 000 \$ la première année, tandis que les compagnons qui travaillent au moins 500 heures reçoivent annuellement plus de 54 000 \$;
- Les perspectives d'emploi demeurent bonnes dans ce métier, surtout grâce à la forte hausse de la demande de main-d'œuvre prévue au cours des prochaines années.



Formation offerte

dans les établissements publics suivants :

- Centre Daniel-Johnson (Montréal)
- CF Vision 20/20 (Victoriaville)
- CFP de l'Outaouais (Gatineau)
- CFP Jonquière
- CFP Pavillon-de-l'Avenir (Rivière-du-Loup)
- CFP Samuel-De Champlain (Québec)
- École des métiers de la construction de Montréal*
- École Polymécanique de Laval
- École professionnelle de Saint-Hyacinthe

* Cette école offre aussi le programme en anglais.

